

L'ÉVOLUTION DU PROFIL DU PRIMO-ACCÉDANT

06/07/2023

Dans un contexte d'augmentation des taux constante depuis 2 ans et de durcissement des conditions d'octroi, les primo-accédants sont particulièrement impactés.

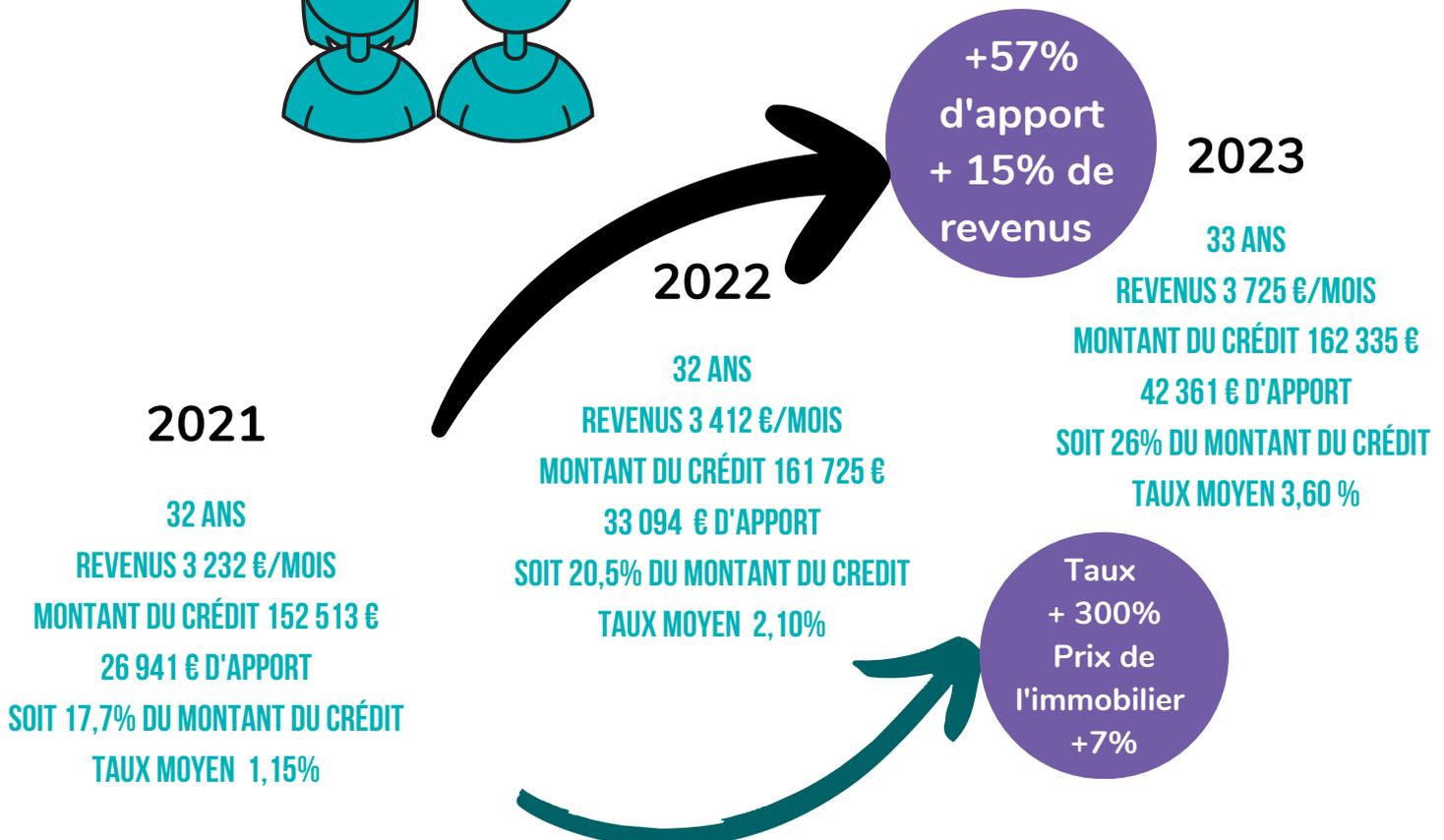
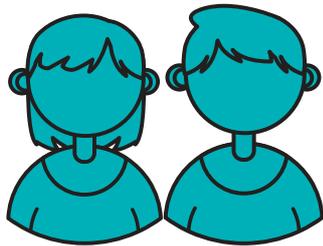
Leur apport a augmenté de 28% en 1 an, 57% depuis 2021. Il représente à ce jour 26% du montant emprunté contre 17,7 % en 2021.

Les primo-accédants doivent également disposer de davantage de revenus, avec une augmentation de 9% depuis 1 an et 15% depuis 2021.

Ils empruntent à des taux trois fois plus élevés qu'en 2021 et leur âge moyen progresse d'un an, 33 ans contre 32 ans en 2022.

Les établissements de crédits ont, dans la poche dérogatoire aux critères du Haut Conseil de la stabilité financière, la possibilité d'allouer 30% aux primo-accédants. Pour autant cette latitude n'est pas pleinement utilisée.

PROFIL DU PRIMO-ACCÉDANT TYPE



UNE PERTE DE POUVOIR D'ACHAT CONSTANTE

L'ACCOMPAGNEMENT DES COURTIER PLÉBISCITÉ PAR LES EMPRUNTEURS EN PARTICULIER LES PRIMO-ACCÉDANTS



Selon un sondage IFOP réalisé par L'Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits (APIC), 69 % des français qui ont dû reporter ou annuler leur projet immobilier estiment que les raisons sont liées au contexte économique et 78% estiment que l'accès au crédit immobilier est devenu plus difficile.

"Dans ce contexte où emprunter pour acheter son logement devient complexe compte tenu à la fois des contraintes normatives et de la disparité et la variation constante des politiques bancaires qui doivent s'adapter au marché et à la conjoncture, la part du courtage en crédit progresse ; ils sont 43% à souhaiter recourir à un courtier pour la réalisation de leur achat immobilier, et **62% des primo-accédants font aujourd'hui appel à un courtier** pour bénéficier de l'accompagnement d'un expert qui va sécuriser leur projet tout en leur faisant gagner du temps et réaliser des économies." déclare Sophie Ho Thong, Directrice juridique, de la stratégie et des relations publiques.

"Le courtier devient le tiers de confiance indispensable ou nécessaire pour 80% des français dans le contexte économique actuel" Poursuit-elle.

"Avec le recentrage du prêt à taux zéro en 2024, qui sera uniquement accessible pour l'acquisition d'un logement neuf en habitat collectif situé dans une zone tendue, ou d'un bien ancien sous conditions de rénovation, il est certain que les courtiers auront un rôle essentiel de conseil et d'accompagnement aux côtés des primo-accédants" Conclut-elle.

CONTACT

Sophie HO THONG

Directrice Juridique, Stratégie et Relations
Publiques - Membre du COMEX

Membre du Conseil d'Administration de l'APIC
s.hothong@financeconseil.fr - 06.76.37.09.02



FT&Consulting – Franck THIEBAUX :
franckthieboux@ft-consulting.net

ÉTUDE PROPOSÉE PAR



LA RÉFÉRENCE DU COURTAGE EN PRÊTS

Source sondage IFOP juin 2023 réalisé par l'APIC



FINANCE CONSEIL - SAS SYF au capital de 52 900 € | siège social situé, 45-47 avenue du Grésillé 49000 ANGERS | RCS de Angers 490 122 538 | Code APE 6619B | RC Professionnelle MMA IARD 112312568 | Courtier en opérations de banque, mandataire non exclusif en matière de regroupement de crédits et mandataire d'intermédiaire en assurance | ORIAS 120 68825 | TVA FR13490122538

Liste des partenaires bancaires <https://particuliers.financeconseil.fr/groupe/>

Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

